

LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

CNSS : les syndicats en rangs dispersés

FACE à la crise qui secoue leur entreprise, les représentations syndicales de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au lieu d'unir leurs forces pour poser ensemble des actions, préfèrent agir en ordre dispersé. Ce qui jette un doute sur les visées réelles des uns et des autres, et risque fortement de fragiliser leur combat face à l'administration provisoire.

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/ Gabon

DEPUIS sa mise sous administration provisoire le 7 juin dernier, la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) est engagée dans un processus de réformes. Lequel ne semble, à l'évidence, pas faire l'unanimité auprès des représentants des travailleurs de cette structure. En effet, depuis l'annonce par l'administrateur provisoire des dernières mesures visant à sauver la boîte (suppression du 13e mois, suppression de la compensation SEEG, etc.), les voix discordantes ne cessent



Le président de la Coalition des syndicats de la CNSS (g), et celui du Sypross (d) sont dans deux approches différentes.

de s'élever dans les rangs des partenaires sociaux. Hier, le Syndicat des professionnels de la sécurité sociale (Sypross) a tenu une assemblée générale dite de clarification à l'immeuble Bataeva. Son président, Richard Ndi Bekoung, y a clairement exprimé la position dudit syndicat sur ces nouvelles réformes. Sans langue de bois, Richard Ndi Bekoung, s'est dit

favorable à la suppression du 13e mois. "Le Sypross lutte pour la préservation des emplois. Nous disons que si ces efforts vont dans le sens de payer nos retraités et les indemnités journalières qui sont en souffrance, nous sommes disposés à consentir à cet énorme sacrifice. A contrario, qu'on préserve nos emplois et que nos salaires ne soient pas revus à la baisse", a-t-il martelé.

En clair, si le Sypross se dit favorable à la suppression du 13e mois, il émet tout de même des réserves quant à la suppression de la compensation SEEG. Sauf que, pour régler les points de revendications restés en suspens, le Sypross se refuse d'entamer un bras de fer avec l'administration provisoire. Et préfère privilégier la voie du dialogue et de la négociation.

Une démarche et un positionnement qui sont tout à fait à l'opposé de ceux de leurs collègues de la Coalition des syndicats de la Caisse nationale de sécurité sociale. Lesquels, peu conciliants, avaient, quelques jours plus tôt, tenu à leur tour une assemblée générale pour exprimer leur mécontentement face aux nouvelles résolutions prises par l'administration provisoire.

Aussi pour faire bouger les choses, les membres de ladite coalition ont, pour leur part, décidé de maintenir le préavis de grève initié le 18 novembre dernier, et qui prendra fin le 2 décembre prochain. Passé ce délai, si rien n'est fait, ces derniers menacent de déclencher une grève générale. Mais avant d'en arriver là, les membres de la coalition préfèrent s'en remettre au chef de l'État.

Cette divergence de positions semble indiquer que les partenaires sociaux de la CNSS choisissent d'avancer en rangs dispersés dans la défense de leurs intérêts. Certains observateurs estiment cependant qu'une union permettrait de mener des actions plus fortes.

Contrepoint

Les retraités plutôt favorables

Abel EYEGHE EKORE
Libreville/Gabon

En marge de la rencontre du Syndicat national des professionnels de la sécurité sociale (Sypross), qui s'est tenue hier dans les locaux de ladite structure, la Coalition des agents retraités de la CNSS a également tenu un point de presse pour donner son avis sur les questions, qui visiblement semblent être la pomme de discorde entre les agents et la hiérarchie. Notamment la suppression du 13e mois, de

certaines acquis et la réduction des salaires. Des propositions qui pourraient être des pistes de sortie de crise envisagées par l'administration provisoire.

Pour la coalition des retraités, il faut que les agents de la CNSS acceptent cette proposition pour une bonne cause : celle de la remise sur les rails du train CNSS. En effet, a souligné Alphonse Ella, porte-parole de cette coalition, lorsqu'il y a crise, il faut que chacun essaye de faire des sacrifices pour aboutir à un résultat qui va satisfaire tout le monde. Alphonse Ella a rappelé



La coalition des retraités de la CNSS, favorable à la suppression du 13e mois.

que les agents de la CNSS doivent savoir que le 13e mois est d'abord et avant tout une gratification qui est un bonus que l'employeur accorde à ses administrés quand

l'exercice a été satisfaisant.

"Le 13e mois est né à l'époque où la CNSS avait des hôpitaux, et ces derniers lui rapportaient un peu plus de 5 milliards par an. C'était alors là l'argument pour l'obtenir. Aujourd'hui, la CNSS n'a plus rien. Il ne reste que le produit des recouvrements et des cotisations. Et pensez-vous qu'avec cela, il est encore possible de payer le 13e mois sans que cela n'ait des conséquences financières sur les retraites et autres salaires?", s'est demandé le porte-voix des retraités.